



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 16 septembre 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Premier ministre François FILLON avait annoncé le 20 Août, lors de son déplacement à Saint-Michel en Grève, dans les Côtes d'Armor, accompagné de Roselyne BACHELOT, Ministre de la santé et des sports, Bruno LE MAIRE, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, le lancement d'une mission interministérielle chargée de proposer un plan de lutte contre les algues vertes qui touchent de façon récurrente certaines côtes françaises.

Cette mission interministérielle qui mobilisera les ministères en charge de l'environnement et du développement durable, de l'intérieur, de la santé, de l'alimentation, de l'agriculture, et de la pêche, est aujourd'hui mise en place. Elle est composée de :

- Monsieur Philippe QUEVREMONT, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, au titre du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;
- Madame Dominique DALMAS, inspectrice générale de l'administration, au titre de l'Inspection générale de l'administration ;
- Monsieur Roland MOREAU, inspecteur général des affaires sociales, au titre de l'Inspection générale des affaires sociales ;
- Monsieur Vincent FREY, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, au titre du Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux.

Cette mission étudiera l'ampleur du phénomène des marées vertes et des risques associés, en veillant à identifier les lacunes existantes en matière de connaissances scientifiques, notamment en matière de risques sanitaires. Elle dressera également un état et fera des propositions sur les dispositifs existants de collecte et de traitement des algues vertes, en examinant notamment les filières possibles de traitement des algues. Finalement, elle aura pour mission d'évaluer et de proposer des actions en matière de prévention des marées vertes, notamment en étudiant les actions qui, dans les bassins versants concernés, permettront de réduire les rejets de nitrates dans les cours d'eau.

La mission interministérielle participera, avec le Préfet de région Bretagne, à la définition d'un programme d'action renforcé de prévention des marées vertes sur les baies de Saint Brieuc et de Lannion.

Le Premier ministre a demandé que les conclusions de cette mission lui soient rendues sous trois mois.